



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 février 2018 – 20h30

Présents : CHAUVRY Francis, HUC Alain, HUC Christian, MALZIS Christian, MARIA Katia, SURRE Jacques, TICHADOU Guy, MOUCHET Sabine

Absent(e) :

Excusé(é) : BREONCE Karine, SONAC Gérard, MARIA Katia, SICRE Marc

Procuration de MARIA Katia à CHAUVRY Francis, SICRE Marc à SURRE Jacques

Convié(é) :

Secrétaire de séance : CHAUVRY Francis

1 – Rapport de la commission d'Evaluation des charges transférées (CECT)

Monsieur le Maire informe que le CECT s'est réuni le 24 janvier à Mirepoix, cette réunion concernait en outre le coût des transferts de la compétence GEPAMI à la Communauté de Communes de Mirepoix. Après consultation du rapport le conseil en approuve le contenu

2 – Modification des statuts du SDE09

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège réuni le 15 décembre 2017 en assemblée générale s'est prononcé favorablement à l'unanimité pour modifier les statuts du SDE09.

Les modifications statutaires proposées concernent principalement :

- Acter le nouveau périmètre du Syndicat suite à l'adhésion de 17 communautés de communes. Les nouveaux EPCI issus de la fusion de plusieurs communautés de communes se trouvent implicitement adhérents au SDE09 au 1^{er} janvier 2017.
- Acter le SDE09 comme Syndicat mixte fermé à la carte en introduisant dans le cadre de compétence à la carte :
 - la distribution publique de chaleur et de froid
- Acter le transfert au SDE 09 de la compétence éclairage public travaux neufs et entretien des EPCI
- Préciser le cadre des activités annexes et complémentaires.
- Acter la représentation des EPCI au Syndicat par un délégué.
- Modifier l'article 10 qui traite des recettes budgétaires du Syndicat notamment : les cotisations syndicales et les contributions des membres aux dépenses, fixées par délibération du comité syndical, les fonds de concours, les ressources perçues au titre des prestations inscrites dans un budget annexe.

Il demande à l'assemblée de se prononcer.

Le Conseil approuve les nouveaux statuts.

3 – Rythmes scolaires

Vu le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant que ce même décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours,

Vu l'avis favorable du Conseil d'école du RPI en date du 26 janvier 2018 afin de solliciter une dérogation aux rythmes scolaires pour un retour à la semaine de 4 jours,

Considérant que pour l'intérêt des enfants, des fratries et pour une meilleure organisation des horaires et revenir à la semaine de 4 jours d'enseignement.

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 2 voix contre :

Demande que le retour à la semaine d'enseignement sur 4 jours soit remis en place.

4 – Avancement des travaux

Le Maire fait le point sur les travaux d'aménagement de la mairie et de l'appartement à l'étage. Les travaux suivent leur cours normalement et devraient être achevés dans les temps.

5 – location de la maison dite « Dunlop »

La maison a été louée au 1^{er} février 2018

6 – Présentation du marché de printemps

Augmentation de la surface du marché, qui s'étirera sur la rue de la cité. Ce qui permettra de recevoir 24 à 25 producteurs au total

7- Démarrage des préparations des fêtes aromatiques

Comme l'an dernier, le comité prend en charge le déroulement des Fêtes Aromatiques avec l'aide des conseillers municipaux.

Fin de la séance à 22h45